



Chancellerie d'État
Office de la communication

Forum du bilinguisme

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Place Robert-Walser 7
Case postale 439
2501 Biel-Bienne
+41 32 323 22 80
forum@bilinguisme.ch
www.bilinguisme.ch

Communiqué commun de la Chancellerie d'Etat et du Forum du bilinguisme du 24 novembre 2021

Première Journée du bilinguisme au Grand Conseil

Les députées et les députés du parlement cantonal sont invités à prononcer à la tribune quelques paroles dans l'autre langue le 30 novembre prochain. Le but : souligner l'importance du bilinguisme dans le canton de Berne et son rôle de pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Cette journée est réalisée en collaboration avec le Forum du bilinguisme

Le Grand Conseil bernois organise sa première Journée du bilinguisme le mardi 30 novembre 2021. Sur une base volontaire, les 160 parlementaires cantonaux sont invités à s'exprimer, même partiellement, dans l'autre langue durant la séance du matin ou de l'après-midi, afin de marquer l'importance des deux langues officielles pour le canton et son rôle de pont entre les régions linguistiques.

Prise de parole libre

La prise de parole dans l'autre langue est libre. Celles et ceux qui le souhaitent pourront prononcer des salutations, une partie introductive ou toute leur intervention, selon leur aisance dans la langue partenaire. Des aides professionnelles seront mises à disposition pour l'occasion afin de faciliter la tâche des représentantes et des représentants du peuple, avec l'appui des Services linguistiques centraux de la Chancellerie d'État.

Une force pour le canton de Berne

« En tant que canton pont et siège de la capitale fédérale, Berne a fait du bilinguisme un sujet phare, une marque déposée et une priorité de législature », rappelle Hervé Gullotti, président du Grand Conseil et porteur au Parlement du projet de Journée du bilinguisme. « En collaboration avec le Forum du bilinguisme, nous proposons avec cette formule de promouvoir cette double culture et d'en faire une force ». Secrétaire général du Grand Conseil, Patrick Trees précise : « Le bilinguisme ne doit pas se concevoir comme un fardeau ou un obstacle mais comme une chance, une richesse, une ouverture à l'autre, sans préjugé ».

Soutien du Conseil-exécutif

Le déroulement de la Journée du bilinguisme a été conçu d'entente et avec le soutien du Conseil-exécutif, de sorte à pouvoir concilier engagement linguistique et bonne conduite des affaires durant la session d'hiver.

La Journée du bilinguisme sera ponctuée par un « Rösti bilingue » lors de la pause de midi, durant laquelle les TANDEMs linguistiques au sein de l'administration cantonale seront présentés aux convives. Elle se conclura en fin d'après-midi avec une rencontre sur le thème du bilinguisme entre le conseiller d'État Pierre-Alain Schnegg, le président du Grand Conseil, la Députation, la présidence du Conseil du Jura bernois et la présidence du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, ainsi que les bureaux des Législatifs des communes du Jura bernois.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Hervé Gullotti, président du Grand Conseil, au 076 490 17 52
- David Gaffino, vice-chancelier, chef de l'Office du bilinguisme, de la législation et des ressources (OBLR), au 031 633 75 20 (mercredi 24 novembre, de 10h00 à 12h00)
- Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme, au 078 661 89 75

Journées du bilinguisme

En écho à la Journée européenne des langues du 26 septembre, la Confédération organise depuis 2019 des journées du plurilinguisme, tant au niveau de l'administration fédérale que du Parlement fédéral. Elles ont pour objectif de renforcer et de valoriser le plurilinguisme helvétique.

Le Forum du bilinguisme a proposé aux cantons bilingues de mettre sur pied leur propre Journée du bilinguisme au sein de leurs parlements. Le Grand Conseil valaisan a tenté l'expérience cet automne afin de thématiser le bilinguisme officiel au sein des parlements cantonaux.